

Les **37èmes Entretiens** de **Podologie** se sont déroulés au Centre de congrès de Paris La Villette, les 19 et 20 octobre, sur le thème du **pied** du **sujet âgé**, avec pour président du comité scientifique le Dr Xavier Cnockaert, chef du pôle de gérontologie de Beauvais, coordonnateur scientifique du Congrès national des professionnels de la gériatrie et rédacteur en chef de la Revue francophone de gériatrie et de gérontologie.

L'importance des **pieds** et de la **posture** dans la **santé** fait consensus et le **diagnostic** et le **traitement** des différentes **pathologies** prend une dimension de plus en plus **pluridisciplinaire**.

Plusieurs centaines de professionnels de santé concernés, dont une majorité de podologues, ont ainsi suivi un cycle de conférences faisant un point complet sur les protocoles d'évaluation et de traitement des personnes âgées, aux fins de limiter les conséquences du vieillissement. La prise en charge préventive est primordiale pour aider à mieux vieillir et préserver l'autonomie le plus longtemps possible, au moment où la question de la "dépendance" est au coeur des grands choix publics. Dans ce contexte, **l'état des "pieds" et de la posture s'avère essentiel !**

Plus de deux-tiers des plus de 75 ans ne peuvent assurer seuls les soins de base de leurs pieds !

Le patient âgé présente un risque accru de lésions cutanés et d'incapacité fonctionnelle lors de douleurs au pied. Mais, au delà de 75 ans, **moins de 30 % des patients vivant à domicile peuvent assurer seuls les soins d'hygiène, la coupe d'ongles ou la surveillance cutanée de leurs pieds.**

Les chutes répétées sont fréquentes, avec une prévalence chez les personnes âgées de plus de 65 ans, calculée entre 10 et 25 %.

Les chutes répétées sont associées à une forte morbi-mortalité, accélérant le processus de perte d'indépendance et d'autonomie, et à un taux d'institutionnalisation élevé, pouvant atteindre 40 % des personnes.

Ainsi, chaque année en France, on dénombre 450 000 chutes de sujets âgés, responsables de plus de 134 000 incapacités et de 9 300 décès.

La HAS recommande aux personnes âgées de consulter un podologue !

Pour la Haute Aurorité de Santé, l'orientation de la personne âgée présentant une affection podologique vers un podologue est recommandée :

- en cas de troubles trophiques ou statiques du pied liés à une affection neurologique ou vasculaire suivie médicalement

- en cas d'affection podologique associée à des troubles de la marche ou des antécedents de chute dont la prise en charge médicale a été assurée

- lorsque l'indication d'une orthèse podologique est poée

- en cas d'incapacité du patient à assurer soi-même ou par un aidant informé les soins courants du pied tels que la coupe d'ongles

- en vue d'une réduction des hyperkératoses.

L'éducation thérapeutique du patient, les techniques pédicurales et orthétiques, les conseils de chaussage jouent un rôle essentiel dans le maintien ou l'amélioration des capacités fonctionnelles et le podologue occupe désormais une place émergente dans l'équipe pluridisciplinaire en charge des pathologies liées au vieillissement.

Les "seniors" entendent conserver le plus longtemps possible autonomie, motricité et même, pour beaucoup, pouvoir s'adonner à une activité physique. **Tant il est vrai que le vieillissement n'est pas une maladie mais un état pour lequel des "préventions" spécifiques sont indispensables.**
Dans ce contexte, le podologue est amené, de plus en plus, à s'affirmer comme un allié privilégié de cette population.

Les conférences et les ateliers des Entretiens de Podologie l'ont parfaitement démontré.